
Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de 2013 de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard Dimanche 16 mars 2014 - Paris

1 Emargement – Contrôle des pouvoirs et quorum

Les délégués des ligues régionales et clubs ultramarins présents totalisent 207 sur 210 pouvoirs de votes. Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

2 Ouverture de la séance par le Président de la FFSNW

Le Président Patrice Martin remercie les invités d'honneurs présents dans l'assemblée, M. Guy Leprince et M. Alain Amade Président de l'E&A et tous deux anciens Présidents de notre Fédération.

Il informe l'Assemblée que le Conseil d'Administration, en sa réunion du 15 mars 2014, a voté à l'unanimité le retrait définitif des pouvoirs de vote des délégués de la ligue Provence Alpes Côte d'Azur en application de l'article 3.3 du Règlement intérieur, suite au constat du dysfonctionnement sérieux de cette ligue.

3 Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale élective ordinaire du 10 février 2013

Le PV transmis à l'ensemble des délégués est adopté à l'unanimité

4 Discours du Président de la FFSNW

« Messieurs les Présidents Honoraires de la Fédération,
Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Chers Amis bénévoles et sportifs,

Nous nous retrouvons toutes et tous en ce dimanche 16 mars, jour qui va clôturer un long Week-end de travaux fédéraux.

Ceux-ci ont commencé hier par la tenue du Conseil d'Administration.

En parallèle s'est déroulé le séminaire des Commissions sportives, où chaque Président a pu à l'issue des travaux du matin présenter aux membres du Conseil d'Administration leurs objectifs et les actions que la Commission envisage de mener en 2014.

La fin de journée a enfin permis de réunir autour du Bureau Fédéral, l'ensemble des Présidents de Ligue.

Des sujets majeurs pour l'avenir de la fédération ont été abordés et nous y reviendrons dans nos travaux.

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour notre Assemblée Annuelle, qui pour des raisons financières n'a pu se tenir en province, comme nous en avons l'habitude.

Avant d'entrer dans le vif du sujet de mon allocution, je me dois d'avoir une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale.

Je pense notamment à Jérôme Gilles photographe, Joël Poissonnier, Yves Delacour

Je vous demande d'observer un moment de recueillement.

Merci.

Je me réjouis, ainsi que les membres du Conseil d'Administration, de vous accueillir toutes et tous, Délégué(e)s de nos Ligues Régionales.

Une Assemblée Générale est un moment important dans la vie d'une Fédération.

Moment permettant de dresser le bilan de la saison écoulée et d'arrêter les grandes lignes directrices des projets fédéraux.

L'année 2013 aura soufflé le chaud et le froid.

Permettez-moi tout d'abord de mettre en avant les éléments de satisfaction.

Comme vous l'aurez constaté des changements majeurs sont intervenus au sein du Staff Fédéral.

La quasi-totalité de l'effectif est nouveau.

Des collaborateurs expérimentés, nous ont rejoints sur le dernier trimestre 2013.

Ils ne sont pas issus du ski Nautique ou du Wakeboard, mais connaissent parfaitement le fonctionnement des fédérations, leurs enjeux et les objectifs à atteindre.

Le premier à nous rejoindre a été Pierre Cibot, au poste de Directeur Général.

Pierre est juriste en droit du sport et a œuvré pendant près de 20 ans au sein de la Fédération Française de Football en tant que Directeur Général de la plus grosse ligue de France, il est à ce jour membre de la Haute Autorité du Football Français, mais aussi ancien compétiteur en haltérophilie.

Début Octobre, Grégory Saint Génies, nous a rejoints en tant que Directeur Technique National.

Ancien athlète de Haut Niveau, ayant participé voilà 4 ans aux Jeux Olympiques de Vancouver, dans la discipline du Skeleton, Grégory dispose également d'une forte connaissance et d'une parfaite maîtrise des connexions Fédérations-Ministère, après un passage en services déconcentrés en charge du suivi du sport de haut niveau et du sport professionnel en Ile de France, puis au Département du Sport de Haut niveau de l'INSEP et avant de nous rejoindre, Directeur Technique National Adjoint de la FFSG en charge du développement économique et de 4 disciplines olympiques (Bob, Luge, skeleton, curling)

Patricia Procopio nous a également rejoints début Octobre en tant que Comptable unique. Patricia dispose d'une expérience professionnelle solide et a surtout l'avantage de connaître le fonctionnement des fédérations et de leurs organes déconcentrés.

Nous entendons parfois ici et là, que la Fédération disposerait d'un staff conséquent.

Comme vous pouvez le constater, il n'en est rien.

Ils sont toutes et tous là aujourd'hui et je tiens à vous les présenter.

Patricia, notre comptable,

Valérie, notre assistante de Direction,

Agnès, notre responsable de la Communication

Et Pierre, notre Directeur Général.

C'est pour moi une grande satisfaction de pouvoir m'appuyer aujourd'hui sur une équipe compétente, dynamique, soudée, qui répond à la fois aux attentes du Conseil d'Administration et à vos attentes.

Beaucoup de messages de satisfaction me sont parvenus quant à l'accueil que vous recevez aujourd'hui lorsque vous contactez la fédération.

Nos collaborateurs sont à votre écoute, à votre service et ils en ont pleinement conscience.

Ils ne peuvent cependant répondre à la minute à toutes les doléances. Mais tous les problèmes, toutes vos questions sont étudiées et des réponses vous sont apportées dans un délai que je qualifierai de RAISONNABLE.

A cette équipe, viennent s'ajouter les cadres d'Etat, placés auprès de la FFSNW par le Ministère des Sports pour la mise en œuvre des orientations ministérielles et du projet fédéral, matérialisés par les « objectifs partagés » avec notre ministère de tutelle.

Et, Je l'ai cité voici quelques lignes, Grégory Saint Génies, notre nouveau DTN garant d'une politique publique du sport incarnée au sein de notre fédération et qui fixe le cap et dirige notre Equipe technique National.

Même si pour la plupart d'entre vous, les connaissez déjà, je tiens également à vous les présenter.

Marianne Haguenauer

Styve Peron

Christophe Duverger

Sébastien Cans

Christian Faisy

Franck Chocun

Et notre DTN Grégory Saint Génies

C'est une première de pouvoir réunir aujourd'hui **toutes les forces vives** de notre Fédération et la Direction Technique Nationale **au grand complet**.

Ce n'est donc pas 4 personnes des services généraux d'un côté et 7 de la DTN de l'autre, mais bien 11 acteurs compétents qui constituent une véritable équipe au service du projet fédéral et à votre service.

Des chantiers ont été ouverts très rapidement répondant en grande partie aux attentes de nos Ligues, de nos Comités, de nos clubs et structures agréées.

Soyez rassurés, je n'oublie pas que nous sommes là pour animer des territoires et asseoir une politique fédérale au service de ses acteurs : NOS licenciés.

Un groupe de travail a été institué visant à proposer un nouveau mode de prise de licence pour les Téléskis. Une visite sur site a permis d'appréhender les difficultés du système en place en 2013.

Nous avons pris en considération les attentes des clubs et des gérants.

Un dispositif totalement dématérialisé sera institué cette année.

La licence sera prise directement sur le lieu de pratique par le Rider ou le gérant du Téléski, via son smartphone, sa tablette ou sur PC.

Nous allons assortir ce dispositif d'outils de communication (affiches, Flyer), permettant de sensibiliser la communauté Rider.

Des visites sur site seront également programmées pour faire comprendre les enjeux à l'ensemble des acteurs.

Ces pratiques émergentes, en périphérie des grandes villes et/ou en zones rurales constituent un véritable virage sociétal et il est indispensable que notre Fédération s'inscrive positivement dans ces évolutions.

Nous disposons d'un potentiel de prise de licences extrêmement fort. Nous devons en avoir pleinement conscience.

L'enjeu est capital.

De nombreux projets de téléski vont voir le jour dans les mois à venir.

La fédération se doit d'être présente dans ces appels d'offre, aux côtés des Collectivités territoriales.

L'ouverture d'un téléski nécessite un certain nombre de prérequis, dont l'obligation d'être affilié à la FFSNW et de délivrer des licences.

Nous accompagnerons les porteurs de projet et émettrons un avis favorable à l'attribution d'une subvention CNDS à la seule condition que ceux-ci aient préalablement conventionné avec la Fédération.

A ce jour, des conventions ont été signées, la dernière en date concerne la commune de Baillargues, d'autres sont en cours de finalisation.

Nous prenons systématiquement contact avec les Collectivités Territoriales, dès que nous avons connaissance de projets.

Il est indispensable que nos organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux), qui je vous le rappelle, sont les bras armés de la Fédération, nous informent de ces projets dès qu'ils en ont connaissance.

Cela n'a hélas pas toujours été le cas et il est maintenant difficile, pour nous fédération, de faire rentrer dans le rang certaines structures totalement indépendantes et qui ne comprennent pas l'intérêt d'être agréées.

J'insiste, mais nous serons toutes et tous, beaucoup plus forts, et beaucoup plus convaincants, si dès le départ, la Fédération a connaissance des projets et travaille en amont avec les Collectivités Territoriales et les porteurs de projets.

Concernant les carnets à souche pour le ski classique, là aussi nous avons pris la décision de moderniser la procédure afin d'être plus en adéquation avec vos attentes.

Des imprimés A3 vont remplacer les fameux carnets rouges. Ils seront préenregistrés sur la base de vos effectifs 2013.

Chaque Président de Ligue devrait recevoir début avril les imprimés de ses clubs, à charge pour lui de les remettre à chaque club.

Les licenciés, « groupe, grand groupe et baby-ski » de la saison écoulée ne seront pas imprimés.

Vous disposerez également d'imprimés vierges vous permettant d'établir les licences pour les nouveaux venus.

Une licence n'est valable qu'à partir du moment où elle est enregistrée dans le système fédéral !!

C'est la BASE de toute prise de licence dans les Fédérations.

Alors, n'attendez pas la fin de saison pour les saisir dans GLIS.

Le signe d'appartenance à une Fédération est SA Licence !

Celle-ci sera donc intégrée à l'imprimé et tous les skieurs disposeront ainsi de leur licence.

Une case sera réservée sur la licence permettant au médecin de certifier que le skieur ne présente pas de contre-indication à la pratique (en loisir ou en compétition).

Nous avons également réussi dans des délais extrêmement serrés à signer des accords avec quelques partenaires disposés à consentir des offres tant pour les licenciés que pour nos clubs.

L'objectif à terme est de pouvoir proposer un véritable club de partenaires.

Une licence c'est l'accès aux compétitions, c'est encore une couverture en terme d'assurance mais ça peut et ça doit être tout un panel d'avantages au travers de nos partenaires, au bénéfice de nos clubs et de nos licenciés.

Notre fédération a des atouts à mettre en avant.

Nous avons des valeurs et nous devons être en capacité de convaincre des décideurs d'investir et de s'engager avec nous, pour VOUS.

Le Directeur Général et le Directeur Technique National ont rencontré récemment Eric Franc, qui s'est engagé spontanément à aider la Fédération dans cette démarche partenariale.

Je tenais à le signaler et à le remercier de mettre à notre service son réseau pour mener à bien cet objectif au bénéfice de toute la fédération.

Nous entendons trop souvent le fameux : « cette année, j'ai joué le jeu, j'ai licencié ».

Il n'est pas bon de raisonner ainsi.

Une Fédération forte est une Fédération où tout le monde dispose de sa licence.

Notre force de frappe c'est le nombre et c'est la base de toutes les discussions avec les financeurs publics.

Il en est de même pour nos clubs.

Un club de 50, 100, 150 licenciés voire plus, pèse localement.

Il est écouté par les Collectivités territoriales, par son Maire.

Il peut mettre sur la table ce qu'il représente au travers de son nombre de licenciés face à des litiges avec d'autres associations (pêcheurs, riverains, défense de l'environnement...).

Et surtout, un nombre conséquent de licenciés permet de pouvoir bénéficier de l'aide de l'Etat, via le CNDS.

Abordons un autre domaine, celui de l'assurance.

Des négociations sont en cours avec des compagnies d'assurance.

L'actuel contrat fédéral ne donne pas pleinement satisfaction.

Je ne sais pas si nous aboutirons, mais il était urgent d'ouvrir les consultations tant avec notre assureur la MAIF, qu'avec la concurrence.

Nos souhaits ont été clairement exposés.

-Pouvoir proposer une assurance bateau à un tarif privilégié pour les détenteurs de la licence fédérale ou pour les bateaux appartenant aux clubs.

-Pouvoir intégrer à notre contrat groupe la RC Professionnelle des Structures agréées

-Revoir le montant des garanties

-Proposer plusieurs options à l'assurance complémentaires pour dommages corporels

-et enfin négocier une meilleure prime, voire un volet partenarial.

Le chantier GLIS est aussi ouvert.

Le Directeur Général s'est rendu à deux reprises chez notre prestataire et un groupe de travail a également identifié les évolutions possibles, tant en terme d'ergonomie, que de besoins.

Les échanges avec Adista, notre prestataire sont réguliers.

Les mois à venir vont nous permettre d'écrire les évolutions souhaitées, les extractions et requêtes attendues de GLIS.

Je ne vais pas vous promettre que tout sera réglé à l'issue de la saison.

Ces évolutions engendrent des coûts et je ne sais pas aujourd'hui si la fédération sera en capacité d'y faire face.

Je tiens cependant à souligner l'implication importante d'Eric Chardin dans la gestion de GLIS. Il y passe énormément de temps et il était urgent que notre prestataire prenne conscience de la nécessité des évolutions envisagées. Je pense qu'il a compris les enjeux.

Nous nous sommes aussi attachés à ouvrir les droits 2014 sur GLIS, dès le 1^{er} janvier.

Depuis cette date, les clubs et structures agréées peuvent valider leur dossier de ré-affiliation 2014.

Près de 30 dossiers ont été validés à ce jour.

N'attendez-pas le dernier moment !

Je vous demande d'intervenir, Mesdames, Messieurs les délégués, auprès de vos clubs et structures agréées afin que cette démarche soit accomplie sur ce premier trimestre.

Bien d'autres chantiers, ont également été ouverts ces dernières semaines, par le siège fédéral.

Je citerai sans entrer dans le détail:

-Le dispositif de prise de licence pour nos clubs ultramarins, qui ont la spécificité d'avoir une activité quasiment sur l'ensemble de l'année. Ils font partie intégrante de la fédération et la distance ne doit pas être un frein à leur développement.

Je remercie Dominique Gasmi, de faire le lien avec nos amis Ultramarins.

-la désignation très tôt dans la saison des clubs organisateurs des championnats de France 2014, leur permettant ainsi de déposer leur demande de subvention dans les meilleurs délais.

-La simplification de la facturation des licences à compter de cette année

-La mise en œuvre des Commissions disciplinaires (1^{ère} instance et appel).

Certes notre fédération est relativement épargnée par les cas d'indiscipline, mais il était indispensable que ces commissions soient composées.

On n'est jamais à l'abri d'un dérapage.

-la mise en œuvre de la Commission des Finances, d'ailleurs prévue dans le règlement financier, dont les missions porteront sur la mise en œuvre du budget, son suivi et son bilan.

-Des contacts ont été pris avec l'USEP (Union Sportive de l'enseignement du premier degré).

Nous allons tenter de mettre des passerelles entre nos structures pour faciliter l'accès à la pratique du Ski Nautique et du Wakeboard, de certains publics éloignés.

-La communication : faire vivre nos outils de communication, notre site et notre page Facebook.

Vous l'aurez vraisemblablement constaté, des articles et vidéos viennent régulièrement enrichir la Home page de notre site et de Facebook.

Nous allons continuer dans ce sens et mettre en avant la vie dans les territoires, faire des sujets clubs, interviewer nos champions, vous donner la parole...

Pour ceux qui ne l'aurait pas vu, le 1^{er} février dernier, ce sont plus de 5 millions de téléspectateurs qui ont grâce au journal de 20H de Claire Chazal sur TF1, découvert un sujet de 4 minutes sur Clémentine Lucine.

Cela s'est fait grâce à l'intervention de la Fédération suite à la soirée des Champions au Comité Olympique, où nous l'avons fait honorer pour sa carrière et désignée Athlète d'exception.

Du côté de la Direction Technique Nationale, beaucoup de chantiers ont également été ouverts par Grégory Saint Génies.

Je tiens à le remercier d'avoir dans des délais très serrés réussi à déposer le Parcours de l'Excellence Sportive auprès de notre Ministère de tutelle.

Il vous en parlera lors de son intervention.

Nous avons rencontré la Ministre des Sports le 08 janvier dernier.

Au-delà des difficultés liées au Centre National, que j'aborderai dans quelques minutes, Madame la Ministre a félicité la Fédération pour nos résultats aux derniers Championnats du Monde au Chili.

Nous sommes la deuxième Nation en termes de médailles avec 6, juste derrière les Etats Unis à 7.

Nous n'avons donc pas à rougir de nos résultats, même si il est vrai que nous n'avons pas décroché l'or.

C'est une petite déception.

Les conditions de préparation de notre Equipe de France, privée de l'outil Pôle France n'ont pas été optimales.

Je suis persuadé que notre DTN saura s'appuyer sur nos clubs, dont certains disposent de plan d'eau d'excellente qualité pour positionner les stages de haut niveau.

En termes de résultats internationaux, ce n'est pas moins de 37 médailles : 10 en OR, 14 en argent et 13 en bronze, dans les disciplines Haut Niveau.

Grégory Saint Génies a également négocié et je tiens à le souligner, c'est UNE première, la signature d'une convention pluriannuelle pour la fédération, portant sur la période **2014-2017**.

Et un minimum de 80% du montant de la subvention 2014 est garanti pour cette période.

La Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard, dont la situation financière est pourtant dégradée n'a pas subi de baisse de la subvention allouée.

Elle est même une des seules, dans le paysage des Fédérations à avoir enregistré une hausse, certes faible 0.1%, mais hausse tout de même, quand, dans le même temps, certaines fédérations ont subi des baisses de plus de 15%.

Cela met en avant la confiance affirmée de la Ministre et de ses équipes envers notre Fédération.

Il est primordial que vous en ayez conscience.

On se doit d'être digne de cette confiance et de ne pas décevoir.

Pour en arriver là, de nombreux rendez-vous se sont tenus ces derniers mois entre les techniciens du Ministère, le DTN et le Directeur Général.

Le Ministère a bien noté les nouvelles orientations et le dynamisme dont fait preuve aujourd'hui la fédération.

Les travaux sont menés de concert par le DTN et le DG, en toute transparence et dans le sens du projet fédéral.

Ils avancent soudés, conscients des problématiques, du poids du passé, des contraintes financières actuelles mais ils ont surtout pleinement conscience du réel potentiel de développement de nos disciplines.

La Ministre a également pointé lors de notre rendez-vous, ce virage sociétal lié à l'implantation massive des Téléskis sur le territoire national et ultra marins.

Le DTN présent lors des Championnats du Monde a très vite noué des contacts avec les athlètes.

Il est le lien direct avec chacun d'entre eux et cette relation doit être privilégiée et affirmée.

Il est indispensable que des échanges s'opèrent avec les groupes jeunes, espoir ou open et ce dans toutes les disciplines.

Tout le monde fait partie de la GRANDE famille fédérale. Il n'y a pas de laissé-pour-compte.

Que ce soit les disciplines reconnues Haut niveau ou les autres, toutes ont leur place au sein de la fédération.

Des conventions individualisées avec chaque athlète de haut niveau seront signées dans les prochains jours.

Nos athlètes, au travers de leurs résultats, sont la fierté de la fédération, de leur club.

A ce titre ils ont des droits et des outils sont mis à leur disposition :

Convention d'insertion professionnelle, aide personnalisée, suivi médical règlementaire pris en charge, et bien d'autres encore.

Mais, il ne faut pas qu'ils l'oublient ; Ils sont membres de la FEDERATION et, à ce titre, ils ont aussi des devoirs.

-Devoir d'exemplarité,

-De représentativité,

-De soutenir leur Fédération.

Il est bon quelque fois de le rappeler et ces conventions ont le mérite de fixer le cadre.

Notre DTN a également identifié les missions de chaque membre de la Direction Technique Nationale.

La DTN sera à vos côtés, présente sur les territoires à la rencontre de celles et ceux qui font notre sport.

Des rendez-vous ont déjà eu lieu avec des clubs, des structures agréées et des Présidents de Ligue.

D'autres sont programmés.

Nous ne pourrons pas rendre visite en une année aux quelques 200 clubs et structures, mais une programmation concertée avec l'ensemble des membres de l'Equipe sera effective.

Il est nécessaire de vous accompagner et de présenter les déclinaisons territoriales du projet fédéral.

Cet accompagnement des cadres techniques se fera sur la structuration des projets.

Un autre gros chantier a été ouvert, celui portant sur les formations.

Nous devons, nous fédération, être en capacité de proposer sur notre site internet, un calendrier de formations tant technique, qu'officiel.

Une offre de formation sur l'ensemble de la saison avec une répartition territoriale des lieux de formation nous permettra à terme d'étoffer notre encadrement et nos juges.

Nous avons actuellement une pénurie dans ces deux domaines alors que nous avons ici et là dans les territoires des demandes non satisfaites, faute de stages.

Un plan de féminisation 2013/2017 a été lancée.

35% des licences FFSNW sont des féminines et 52% des Sportifs de Haut Niveau sont des femmes.

Ce plan portera sur plusieurs items que je ne vous décrirai pas ici.

Le DTN ou le Cadre Technique en charge de ce dossier les présenteront mieux que moi.

Comme les services généraux, la DTN a ouvert bien d'autres chantiers :

- Le conventionnement et son évolution
- La refonte des labels fédéraux
- les travaux en lien avec la Commission Formation
- le suivi Socio-professionnel des athlètes
- le suivi médical en lien avec le Docteur Echinard
- les critères de sélection
- le plan de détection
- la politique d'accompagnement des clubs ultramarins
- l'accès à tous les publics
- la réédition du Mémento (que vous devriez recevoir normalement courant avril) et le lancement d'un mémento regroupant le Ski Classique et le Wakeboard
- L'organisation territoriale et l'accompagnement des Ligues.

Cela me permet de faire la transition avec la tenue des Assemblées Générales des Ligues.

Comme vous avez pu le constater, nous nous sommes attachés, le Directeur Général, le DTN ou ses cadres et votre serviteur à nous rendre à vos Assemblées.

Nous avons été présents sur 12 Assemblées Régionales. (12/17).

Certains ont regretté nos absences.

C'est un fait, mais il était difficile de se dupliquer quand plusieurs Assemblées se tenaient le même jour ou dans des lieux qui engendraient des coûts de transport élevés pour la fédération.

Ce tour de France nous a permis de mieux appréhender les difficultés de la base, les problèmes rencontrés dans les territoires mais aussi de noter des bonnes pratiques.

Il règne dans la plupart des Ligues une réelle vitalité et elles bénéficient d'une réelle compétence des personnes qui les composent.

Nous sommes tous des bénévoles et des passionnés de notre sport et ces moments d'échanges doivent nous permettre d'aller de l'avant, de vous écouter et de tout se dire, comme certains l'ont avancé, sinon à quoi bon.

Il est important que ces échanges se mettent en place aussi de façon transversale entre les Ligues, qui connaissent bien souvent les mêmes problématiques. Des expériences peuvent être dupliquées ailleurs, alors autant en faire profiter tout le monde.

Je n'oublie pas non plus nos Comités Départementaux, qui sont au plus près du terrain.

Vous êtes Ligues et Comités Départementaux, nos organes déconcentrés dicit le Code du Sport.

Je préfère le terme de « Bras Armé » de la Fédération.

Certes, vous avez la possibilité de mettre en œuvre localement des actions répondant aux attentes des acteurs, mais en ayant toujours à l'esprit que celles-ci doivent s'inscrire dans le champ des missions de la Fédération et dans le cadre du projet fédéral pour lequel le Conseil d'Administration et votre serviteur ont été élus.

Les clubs, les structures agréées et les licenciés d'une Ligue ne lui appartiennent pas !!

Ils appartiennent à la seule Fédération.

Et ceux qui auraient tendance à faire fi de ces dispositions et à ne pas respecter les statuts fédéraux devront en assumer les conséquences.

Ce que la Fédération peut constituer, elle a également le pouvoir de le défaire.

La fédération saura prendre ses responsabilités, quand l'intérêt général est bafoué et qu'une dissidence profonde vient nuire à son développement dans un territoire donné.

Puisque je parle des statuts, comme vous le savez, certaines scories avaient quelque peu pollué le déroulement de notre Assemblée Générale la saison passée.

Nous avons alors acté la nécessité de clarifier nos textes.

Ces travaux ne sont pas simples à mener et les réflexions prennent du temps.

Il est d'abord important de fixer le cap d'une éventuelle réforme, car changer pour changer n'aurait aucun sens.

Ces réflexions ont été confiées à la Commission des textes et Règlements présidée par Louis Deroin. Je lui laisserai le soin de présenter en deuxième partie de nos travaux, cette après-midi les premières pistes d'évolution de nos statuts, qui je le rappelle constituent la pierre angulaire de la Fédération.

Je profite de ce moment pour remercier l'ensemble des membres des Commissions Fédérales qui œuvrent tout au long de l'année.

Ils sont tout comme vous des vrais passionnés et contribuent par leur engagement au développement de notre Sport.

A compter de cette saison, le fonctionnement des Commissions Fédérales va être quelque peu modifié.

Les évolutions dans l'accompagnement des fédérations via notre Ministère de tutelle accouplées à la situation financière de la FFSNW nécessitent dorénavant la mise en œuvre de projets et d'actions proposées, en amont, par les commissions fédérales.

La maîtrise budgétaire nous impose dorénavant une politique par actions et non par budget affecté.

Ces projets, ces actions devront être en adéquation avec le projet fédéral porté et défendu par le Président de la Fédération et son Conseil d'Administration et en phase avec la Convention pluri- annuelle d'Objectifs signée avec l'Etat.

IL revient à chaque commission de nous faire connaître tous les projets et actions qu'elle envisage de mettre en œuvre en 2014, auxquels seront joints les devis nécessaires à leur mise en œuvre.

Cela permettra ainsi à la Fédération de connaître les coûts exacts qui seraient alors à supporter sur l'exercice comptable, pour l'ensemble de ses commissions fédérales.

Les actions et projets ne pourront se mettre en place sans l'aval du Bureau Fédéral.

Il aura la mission d'étudier et de se prononcer sur les actions et projets à retenir et ce en s'assurant du respect, à la fois du projet Fédéral, de la CPO et surtout de la maîtrise des coûts et donc du budget de la FFSNW.

Je souhaite enfin qu'à l'issue des réunions de chaque commission un procès-verbal soit établi et transmis à la Direction Générale de la fédération.

Nous nous devons d'être transparents dans la mise en œuvre de nos travaux et une commission ne peut fonctionner seule dans son coin.

Je ne serai pas complet si je ne remerciais pas celles et ceux qui m'accompagnent, je veux parler des membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Là aussi, je tiens à insister, être membre du Conseil d'Administration, ce n'est pas seulement une carte de visite ou un titre honorifique !

C'est avant tout un engagement à servir la Fédération et à respecter le mandat pour lequel vous avez été élu par cette Assemblée.

Certains ont démissionné pour convenance personnelle, je les remercie pour le temps accordé et je sais qu'ils continueront sur leur territoire à servir notre sport.

D'autres hélas, n'ont été que très peu voire pas du tout présents à nos travaux et je le regrette vivement.

Vous aurez dans quelques minutes à élire deux candidats.

Lors de notre prochaine Assemblée Générale un nouvel appel à candidature sera effectué pour compléter la composition de notre Conseil d'Administration, tous les postes n'étant pas pourvus à ce jour.

Lors de mes propos liminaires, j'ai parlé de chaud et de froid au cours de l'année 2013.

Vous l'aurez compris, je vais aborder la situation du Centre National du Ski Nautique de Roquebrune Sur Argens.

Depuis Avril 2012, le Maire de cette commune s'est laissé aller à de véritables arguties juridiques.

A aucun moment la Fédération n'a été dupe de son jeu.

Trois arrêtés municipaux ont été pris en quelques mois :

Ces trois arrêtés, qui ont tous fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par la Fédération, ont cependant eu pour conséquence d'interdire toute activité sur le site depuis maintenant plus de deux ans, avec toutes les difficultés que l'on connaît pour notre Pôle France et nos athlètes de Haut Niveau.

Le Centre National de Ski Nautique, qui tirait une grande partie de ses ressources de l'exploitation du site par une pratique de loisirs hors des créneaux réservés aux athlètes de haut niveau, a donc été confronté à des difficultés de trésorerie.

Ce sont ces difficultés, conjuguées à un contentieux social opposant le CNSN à l'un de ses anciens salariés devenu depuis employé de la Fédération Monégasque de Ski Nautique, qui ont engendré l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Le Centre National de Ski Nautique n'a aucune perspective de pouvoir réutiliser les installations sportives à brève échéance.

Ces dernières ont, en effet, été reprises par une société émanation de la Fédération Monégasque de Ski Nautique (L'EURL Monaco Wake and Ski) et ce au mépris des procédures en cours.

Lors de mon Rendez-vous avec la Ministre des Sports nous avons abordé ce dossier et ces conséquences majeures pour la Fédération.

Elle nous comprend pleinement dans le combat juridique que nous menons contre cette Municipalité.

Je tiens à rappeler que depuis 1989, date d'ouverture du centre à 2012, ce sont 3 millions d'Euros de fonds publics qui ont été injectés dans le fonctionnement et l'aménagement du Centre.

La Fédération a également investi beaucoup d'argent pour des mises en conformité, des accès handicap, l'achat de bateaux, tremplin et autres matériels.

Ce Centre national avait un sens, il a connu des grands moments, de belles compétitions et il a permis l'émergence de grands champions.

Je tiens à rendre hommage à son créateur, Notre Président Honoraire M. Guy Le Prince, qui à cette époque a été un visionnaire.

J'entends ici et là, que la fédération aurait dû abandonner les procédures, que le combat de toutes les façons est perdu d'avance.

Pensez-vous que ce serait la bonne solution, de donner sans aucun dédommagement financier, à une structure commerciale et/ou à une Fédération étrangère qui regroupe à peine une trentaine de licenciés et aucun athlète de haut niveau, un tel outil ?

Permettez-moi de m'inscrire en faux.

C'est tout simplement une spoliation inacceptable et un procédé détestable du premier magistrat de cette commune.

Je me dois en tant que Président responsable de faire valoir les droits de NOTRE FEDERATION, vos Droits et de faire reconnaître par les tribunaux si besoin, le préjudice que nous subissons et les conséquences qui sont les nôtres aujourd'hui.

Je n'exclus pas la possibilité d'un arrangement, d'une négociation politique avec la fédération concernée. Elle le sait.

Mais il n'est pas question d'accepter quelques piécettes pour acter notre départ ou retirer les actions judiciaires.

Ce préjudice il nous frappe tous, Fédération, Liges, Clubs et licenciés.

Certains et ils se reconnaîtront ont attisé les braises et ont joué double jeu à des fins d'intérêts particuliers ou partisans.

Ils ont été démasqués et devront le moment venu assumer leurs actes.

C'est donc toute la fédération qui est aujourd'hui freinée dans son développement.

Nous avons eu ces derniers mois une ligne de conduite financière extrêmement rigoureuse.

Notre situation l'exige.

L'ensemble des contrats de nos prestataires actuels ont été revus et nous sommes au plus juste aujourd'hui dans les dépenses au siège fédéral.

Notre Trésorier Général Eric Néron a fait un gros travail de préparation des comptes et a sorti le bilan et compte de résultat dans les délais. Vous l'avez toutes et tous reçus avec l'ordre du jour de notre Assemblée.

Son aide et son expérience sont très précieuses pour nous.

Les vérificateurs aux comptes ont pu mener à bien leur mission en ayant connaissance de ces documents financiers.

Pour des raisons qui lui sont propres, notre Trésorière Adjointe Agnès Ackerer a quitté le Conseil d'Administration à la fin de l'année passée.

Je tenais à la remercier pour le travail accompli ces dernières années. Cela n'a pas toujours été facile et je sais qu'elle avait le souci du travail bien fait.

Nous allons faire face à notre situation financière dégradée et là où certains attendent avec impatience que nous mettions le genou à terre, nous allons leur opposer toute notre détermination, notre énergie à aller de l'avant malgré cet handicap.

Toutes les forces vives de la fédération doivent se mobiliser à nos côtés.

Je compte sur vous toutes et tous et je vous demande de passer le message auprès de vos clubs.

La fédération a besoin de votre soutien.

Voilà Mesdames, Messieurs, nous allons pouvoir reprendre le cours de nos travaux.

Avant de passer la main à notre Secrétaire Générale, je vous souhaite une très bonne saison 2014, de belles journées découvertes, de belles compétitions sur nos plans d'eau et bords de mer.

Et pour celles et ceux qui seront proches de Vichy du 20 au 22 juillet ou d'Eguzon du 25 au 27 juillet, n'hésitez pas et aller voir le Championnat d'Europe de course, toujours spectaculaire.

Merci de votre attention. »

5 Élection de deux membres du Conseil d'Administration

Deux scrutateurs sont désignés : Marianne Haguenauer et Christophe Duverger

Pierre Cibot procède à la lecture des candidatures reçues au siège de la Fédération.

Chaque ligue est appelée pour voter à bulletin secret. Après dépouillement, les deux candidats sont élus au premier tour avec :

153 voix pour Vincent Cazcarra

Et

188 voix pour Yann Duffait.

6 Dossier Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Le Président de la FFSNW dresse un historique précis de la situation de la ligue PACA et les différents dysfonctionnements constatés qui ont été consignés sur un document qui a été diffusé aux membres présents. Il expose que lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 mars 2014, il a été adopté à l'unanimité des membres présents de proposer à l'Assemblée Générale de voter le retrait de la délégation fédérale à cette ligue.

M. Laurent Gregoriou, Président de la Ligue PACA, intervient pour préciser que son intention était de développer le ski nautique dans sa région qui compte peu de plans d'eau, en autonomie.

Il fait part aux délégués qu'il a effectivement signé la convention contestée, afin de pouvoir obtenir quelque chose de la part de la Fédération Monégasque et récupérer ainsi quelques heures à des tarifs négociés pour les skieurs régionaux.

Le Président insiste sur le fait que cette convention a été signée alors que la Ligue était sous tutelle, que tout projet d'engagement devait être porté à la connaissance de l'administrateur fédéral, ce qui, n'a, à aucun moment été le cas.

Il rappelle que M. Grégoriou s'était engagé d'ailleurs lors de son audition devant le Conseil d'Administration en octobre 2013, à ne pas signer ladite convention.

Alain Amade rappelle qu'une ligue placée sous tutelle comme l'est la Ligue PACA, n'a aucune légitimité à signer un quelconque document (convention, convocation etc.).

Concernant la gestion du Centre National, M. Amade tient à faire part à M. Grégoriou qu'il ne peut s'autoriser à dire que le Centre n'ait jamais été entretenu.

Celui-ci a toujours été géré correctement, entretenu et sur le plan financier, il n'a jamais été déficitaire.

Concernant la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue, il tient en fin à lui rappeler, que la mise sous tutelle de la Ligue PACA l'empêchait de procéder à la convocation.

Il revenait à la Fédération de le faire.

En réponse à une accusation par M. Grégoriou d'influence manifeste de Monsieur Patrice Martin à l'encontre des membres du Conseil d'Administration de la FFSNW, Monsieur Hervé Frioud Chatrieux s'inscrit totalement en faux et revendique sa totale indépendance vis-à-vis des dirigeants de la fédération et notamment de son Président.

Il assume pleinement son vote lors du dernier Conseil d'Administration et interpelle M. Grégoriou quant à son engagement qu'il avait alors pris devant l'ensemble des membres du CA le 12 octobre 2013, de ne jamais signer la convention avec Monaco, la Mairie...

M. Dartiguelongue s'interroge sur le rôle tenu par le CREPS, quant à la signature de cette convention.

Le Directeur Technique National Grégory Saint Génies rappelle qu'il est intervenu auprès du CREPS de Boulouris pour mettre un terme à toutes les formations qui y étaient organisées avec la FFSNW.

Il tient surtout à rappeler que le Haut Niveau est du ressort exclusif de la Fédération et du DTN et en aucun cas des Ligues régionales. Cette compétence ne leur est pas dévolue par le Code du Sport.

Le Président explique qu'un vote favorable, retirerait sa qualité d'organe déconcentré de la fédération à cette association et que les clubs affiliés de la région PACA seraient gérés en direct par la fédération.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Chaque ligue est appelée aux urnes.

Sur 190 voix exprimées, le résultat du vote est :

-20 abstentions

-15 voix contre le retrait de la délégation de la FFSNW à la Ligue PACA

-155 voix pour le retrait de la délégation à la Ligue PACA.

A compter de ce jour, la FFSNW retire la délégation accordée à la Ligue Régionale PACA de Ski nautique et de Wakeboard.

7 Suspension de séance

Le Président propose une suspension de séance afin de réunir le Conseil d'Administration de la FFSNW pour compléter le Bureau Fédéral.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration, au poste de Vice-Président, Monsieur Philippe Delacour.

Celui-ci est élu à l'unanimité des membres présents.

Les autres membres du bureau sont maintenus dans leur fonction, à savoir :

Eric Néron, Trésorier Général, Valérie Defforge, Secrétaire Générale, Gilles Nicolle, Secrétaire Général Adjoint.

8 Election des membres du Bureau Fédéral

Le Président reprend le cours de l'ordre du jour, qui prévoit l'élection des membres du Bureau Fédéral.

Les membres du Bureau Fédéral, en plus du Président de la FFSNW :

Madame Valérie DEFFORGE, Secrétaire Générale, Philippe Delacour, Vice-Président, Eric NERON, Trésorier Général, Gilles NICOLLE, Secrétaire Général Adjoint sont élus à l'unanimité.

9 Rapport du Trésorier Général

Trois bilans sont présentés, celui de la FFSNW, celui du CNSN et le bilan combiné.

En réponse à l'interrogation portant sur l'augmentation du poste « déplacements », le Trésorier Général Eric Néron explique cette variation des frais de déplacement par, d'une part l'absence de comptable pendant plusieurs mois, ce qui a contraint la trésorière adjointe à de nombreux séjours au siège fédéral et d'autre part les nombreux déplacements du Président de la FFSNW, principalement sur Roquebrune, dans le cadre du contentieux portant sur le Centre National.

Il met en avant également une baisse substantielle du produit « Licences » de 60000€.

Il est noté le versement en attente de la subvention du Conseil Régional de Midi-Pyrénées pour les championnats d'Europe de Wakeboard 2012.

La Secrétaire Générale se veut rassurante quant au versement de cette subvention, qui a été votée par l'exécutif régional.

A la question portant sur la perte du Centre National de Ski Nautique, le Président rappelle les procédures pendantes devant la justice avec comme objectif une indemnisation financière à la hauteur des préjudices enregistrés.

Le conventionnement 2013 sera honoré sur l'exercice 2014.

Le DTN fait part des nouvelles orientations touchant principalement à l'arrêt du conventionnement en 2014.

La présence des cadres techniques nationaux sera fortement accrue dès cette saison et l'ensemble des ligues sera concerné par les visites et interventions.

En conclusion de ce rapport, le Trésorier Général signale que les frais des deux dernières assemblées générales apparaissent sur 2013, la présente AG ayant été provisionnée pour être rattachée à l'exercice concerné.

10 Rapport des vérificateurs aux comptes

Le Président signale aux délégués l'absence excusée de Madame Cambray.

Hélène Filiatre, au nom des deux vérificateurs, souligne la qualité de l'accueil qui leur a été réservé, dans le cadre de leur mission.

L'ensemble des documents demandés ont été portés à leur connaissance et le Directeur Général et la comptable se sont montrés particulièrement disponibles pour répondre à leurs interrogations.

Il est mis en avant la présentation des dépenses effectuées par Patrice Martin via la carte American Express et donnant lieu à des remboursements.

Les intitulés des frais doivent être clairement notifiés pour éviter toute ambiguïté.

Le Président entend cette précision des vérificateurs aux comptes et aura une attention particulière quant à ces notifications permettant d'identifier rapidement les frais personnels de ceux liés aux activités fédérales.

Concernant les pertes irrécouvrables, le Trésorier Général informe les délégués qu'il s'agit d'anciennes créances de clubs datant de 2006 et 2007.

11 Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Cuzin, Commissaire aux comptes donne lecture de son rapport. Les comptes 2013 sont réguliers et sincères.

Il relève comme fait caractéristique, la gestion du CNSN, qui a des conséquences sur les finances fédérales.

12 Présentation et Approbation des comptes 2013 de la FFSNW

La présentation et l'approbation des comptes 2013 sont soumis au vote des délégués.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

13 Présentation et Approbation du budget prévisionnel 2014

Le budget 2014 est présenté à l'équilibre, basé sur un effectif de 18000 licences.

Plus de 40 téléskis sont à ce jour en service sur le territoire national et ultramarin.

2014 devrait permettre d'enregistrer une hausse des licences Téléskis.

Le budget prévisionnel 2014 est soumis au vote des délégués.

Il est adopté à l'unanimité.

14 Election des vérificateurs aux comptes (mandature 2013/2016)

Mesdames Hélène Filiatre et Rima Cambray ont fait acte de candidature.

Les délégués de l'Assemblée Générale reconduisent Mesdames Filiatre et Cambray, dans leurs fonctions pour la durée restante de la mandature.

15 Rapport d'activités de la Secrétaire Générale de la FFSNW

Valérie Defforge expose les principales réalisations de l'année écoulée. Chaque responsable de commission est invité à prendre la parole pour apporter des compléments d'information sur les rapports distribués aux membres présents. Le médecin fédéral Jean Echinard, pour la Commission médicale, indique qu'en 2013 le suivi médical réglementaire des sportifs a été effectué à 90% et que le remboursement des seuls examens nécessaires a été pris en charge. Il rappelle que le certificat médical est obligatoire pour tous les licenciés, que les compétiteurs devraient être à jour de leurs vaccinations et sont tenus de communiquer leurs pathologies au médecin fédéral. Il précise qu'il peut conseiller les sportifs si besoin et que son site internet peut servir de base d'échanges.

Il s'engage à faire parvenir les rapports de la commission médicale aux médecins de ligue.

Pour la commission formation, Caroline Debouvry, Présidente de cette commission précise que les modules de formation à distance (FOAD), qui seront disponibles sur le site fédéral seront accessibles par mots de passe.

Une révision complète des brevets fédéraux est en cours avec en parallèle, un suivi structuré des diplômés.

Elle insiste sur l'obligation de déclarer en amont, auprès de la FFSNW toutes les formations mises en œuvre par les Ligues régionales. En absence de déclaration, les formations ne seront pas validées et aucun diplôme ne sera délivré.

Aucune information n'est encore disponible sur la possibilité qui avait été soulevée pour les diplômés fédéraux d'encadrer contre rémunération. Pour le moment un diplôme fédéral ne permet pas d'être rémunéré. La promulgation d'une éventuelle nouvelle loi sur le Sport permettra peut-être de clarifier cette situation.

16 Approbation des rapports des Commissions fédérales

Les rapports des commissions fédérales sont adoptés à l'unanimité.

17 Intervention du Directeur Technique National

Grégory Saint Geniès présente les actions réalisées depuis son arrivée avec notamment la structuration de la Direction Technique Nationale. Pour ce faire il a rencontré l'ensemble des cadres techniques, et les acteurs du terrain. Il a proposé les bases d'une stratégie nationale pour négocier la Convention Pluriannuelle d'Objectifs. Il a défini les missions de son équipe

et souhaite relancer le PES, revoir les aides personnalisées, participer aux commissions HN et technique, établir une convention avec chaque skieur de haut niveau etc.

Le tableau des 19 objectifs partagés présentés au Ministère des Sport est joint en annexe.

18 Licence 2014 : ski classique et Téléskis.

La gamme de licences 2014 est identique à celle de 2013.

19 Tarifs 2014 : licences et cotisations fédérales

Les tarifs des cotisations fédérales sont inchangés par rapport à 2013.

Concernant le paiement des licences, la facturation 2014 fera apparaître les tarifs réels, ce qui devrait simplifier les écritures comptables. Seul le principe de versement de l'aide fédérale est modifié. En effet, l'aide fédérale de 3€ ne s'appliquera que si le club totalise fin 2014, un produit financier de licences net, supérieur ou égal à celui de 2013, hors licences Grands Groupes. Sinon, l'aide fédérale sera ramenée à 1€ par licence.

Il a été décidé de plus, la mise en place d'un système d'acomptes, basé sur les effectifs licenciés de chaque club ou membre agréé de l'année écoulée.

Le mécanisme financier arrêté par les membres du Conseil d'Administration a fixé l'échéancier suivant :

1. Au 30 avril 2014, chaque Ligue devra faire parvenir à la Fédération 30% du montant net total des licences de l'année N-1 de ses clubs et membres agréés.
2. Au 30 juin 2014, chaque Ligue devra faire parvenir à la Fédération 30% du montant net total des licences de l'année N-1 de ses clubs et membres agréés.
3. Au 30 septembre 2014, chaque Ligue devra faire parvenir à la Fédération 30% du montant net total des licences de l'année N-1 de ses clubs et membres agréés.
4. Au 30 Novembre 2014 (date de la fermeture de GLIS), chaque Ligue recevra une facture récapitulative où sera mentionné le solde à devoir à la Fédération, de ses clubs et membres agréés.

Le reversement fédéral au titre de l'aide sera alors déduit de la somme restant à devoir.

Les tarifs 2014 des licences et cotisations fédérales sont adoptés à l'unanimité.

20 Gamme de licences 2015 : réflexions sur les types de licences et leur tarification

Le Président revient sur les évolutions envisageables touchant à la gamme de licences.

Une nouvelle gamme beaucoup plus réduite pourrait être proposée en 2015.

Il est important, préalablement à son évolution, de connaître le sentiment de la base et à ce titre il est demandé à l'ensemble des ligues de contribuer à cette réflexion en faisant connaître à la FFSNW les diverses pistes et doléances des divers territoires.

21 Présentation d'un portail d'accès aux clubs par H. Frioud Chatrieux

Monsieur Hervé Frioud Chatrieux, membre du Conseil d'Administration de la FFSNW présente un portail d'accès internet.

Ce site propose aux associations, essentiellement sportives, une bibliothèque extrêmement riche touchant divers domaines, dont : la fiscalité, la comptabilité, les procédures juridiques...

De nombreux conseils et documents agrémentent des cas concrets.

Ce site sera accessible par un mot de passe qui sera communiqué à toutes les ligues.

Le Président tient à remercier Hervé Frioud Chatrieux, pour cette excellente initiative qui a pour vocation de simplifier les démarches administratives de nos clubs et structures.

22 Présentation des réflexions sur l'évolution des Textes Fédéraux

Louis Deroin, Président de la Commission Statuts et Règlements expose les travaux de la commission au regard des modifications à apporter à nos textes en fonction des options qui auront été choisies.

Une enquête sera menée pour proposer différentes options au Conseil d'Administration qui retiendra celles qui seront alors soumises au vote de l'Assemblée Générale. Il s'agira de décider essentiellement du mode de gouvernance et du type de scrutin.

23 Candidature à l'organisation de l'Assemblée Générale de la Fédération 2015

Richard Hernaez fait part de la candidature de la Ligue Centre-Loire, à l'organisation de l'Assemblée générale de 2015.

Celle-ci pourrait se tenir à Tours.

Les délégués entérinent l'organisation de l'Assemblée générale 2015 en Ligue de Centre-Loire.

24 Remise des diplômes et remerciements

Patrice Martin procède à la remise des diplômes de juges, pilotes, homologateurs, moniteurs fédéraux à chaque représentant de ligue et félicite les lauréats au nom de la FFSNW.

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le Président décore Monsieur Dartiguelongue, Président de la Ligue d'Aquitaine, de la Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.

25 Questions diverses

Aucune question n'est posée.

26 Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.